



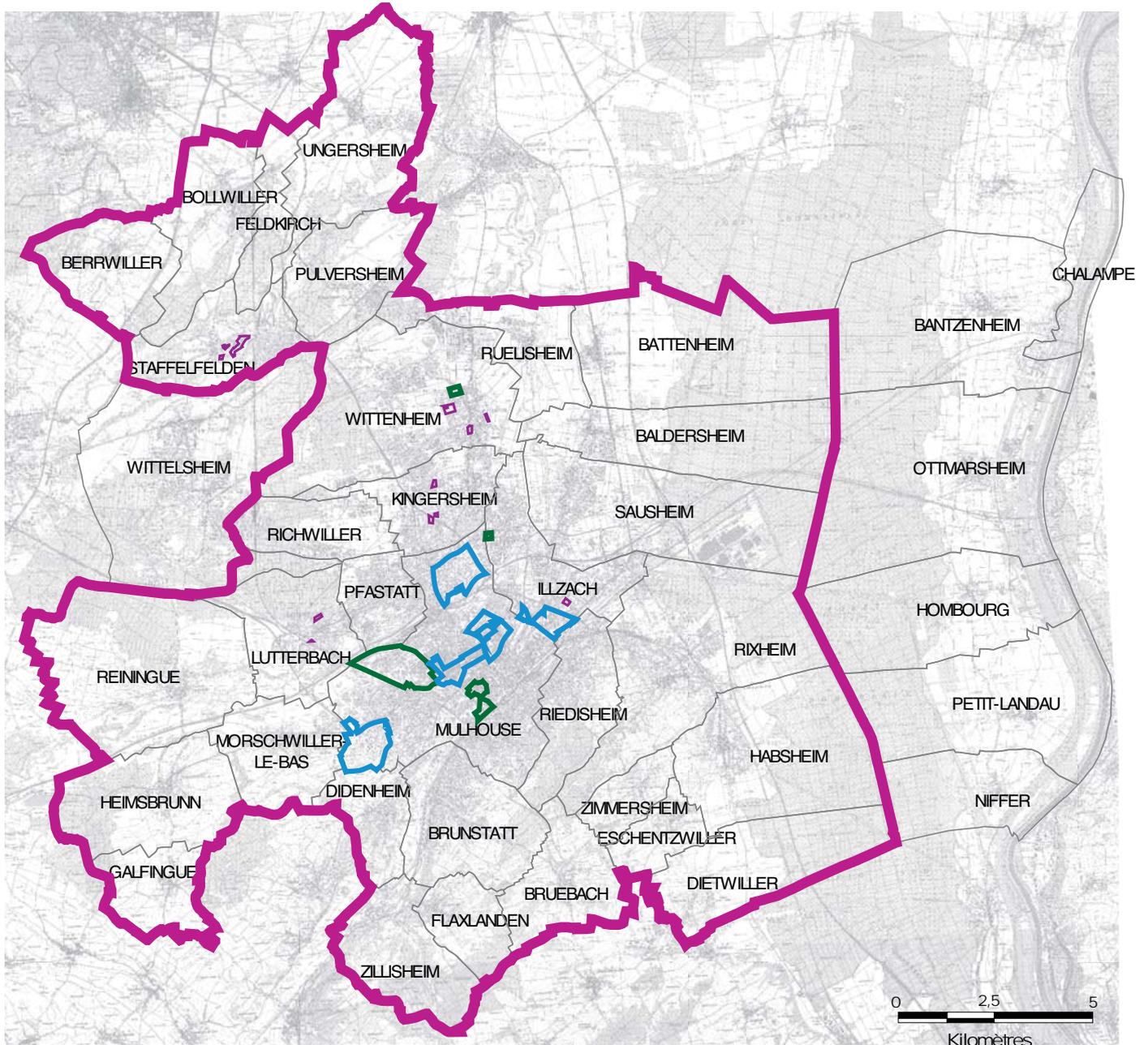
agence d'urbanisme de la région mulhousienne

# Les quartiers prioritaires, condensateurs des spécialisations territoriales ?

**Observatoire des quartiers en CUCS de m2A  
Synthèse**



## Les communes et quartiers concernés par les Contrats Urbains de Cohésion Sociale de Mulhouse Alsace Agglomération



 Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :

-  Territoire de niveau 1
-  Territoire de niveau 2
-  Territoire de niveau 3



Source(s) : BD CARTO, Scan25 ;  
INSEE - DGI  
Réalisation : AURM, CM.S, janvier 2010

## **Remerciements**

*A bien des égards, l'élaboration d'un observatoire des quartiers est un art difficile... notamment pour obtenir des données statistiques. Depuis quelques temps, l'Etat, au travers de l'ONZUS et de l'INSEE, a pris conscience de l'intérêt de tels travaux et a donc mis en oeuvre une politique ad hoc dans les différents ministères concernés.*

*Toutefois, les statistiques disponibles à l'échelle nationale ne suffisent pas pour obtenir un éclairage satisfaisant de l'évolution des quartiers prioritaires de l'agglomération mulhousienne. L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne tient donc ici à remercier tous les fournisseurs de données et les experts avec qui elle travaille et qui permettent de compléter la palette des informations disponibles :*

- La Caisse d'Allocations Familiales du Haut-Rhin ;
- L'Inspection Académique du Haut-Rhin ;
- La Direction Départementale de la Sécurité Publique du Haut-Rhin ;
- L'Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville en Alsace ;
- La Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays de la Région Mulhousienne ;
- L'Observatoire de l'Habitat du Haut-Rhin ;
- L'ensemble des services de Mulhouse Alsace Agglomération ;
- Le Réseau Santé Mulhousien ;
- Les services des villes d'Illzach, Kingersheim, Lutterbach, Mulhouse, Staffelfelden, Wittenheim et Wittelsheim ;
- L'INSEE Alsace ;
- L'Agence de Développement Et d'Urbanisme de l'agglomération Strasbourgeoise ;
- Le Secrétariat Général pour les Affaires Régionales et Européennes d'Alsace.

## SOMMAIRE

<b>“ Un projet stratégique de territoire ”</b> .....	p.5
<b>Une baisse du nombre d’habitants</b> .....	p.6
<b>Les populations étrangères au Recensement de 2006</b> .....	p.7
<b>Des quartiers pauvres dans une ville qui se précarise</b> .....	p.8
<b>Forte présence d’ouvriers et hausse du chômage</b> .....	p.10
<b>Une baisse encourageante de la délinquance... sauf à Briand-Franklin</b> .....	p.14
<b>Education et réussite scolaire : une situation toujours préoccupante</b> .....	p.15
<b>Une surreprésentation des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire</b> .....	p.17
<b>Données de cadrage sur les quartiers de catégorie 3</b> .....	p.18
<b>Annexes</b> .....	p.19

### A RETENIR

**Dans un contexte difficile, l'évolution des quartiers prioritaires est comparable à celle de Mulhouse. Les caractéristiques socio-économiques de la ville l'expose davantage que d'autres aux effets néfastes de la crise.**

**Les quartiers prioritaires sont par définition des zones qui cumulent les difficultés socio-économiques. Il est donc logique qu'ils fonctionnent comme des “ amplificateurs ” des difficultés de la ville-centre, et continuent d'accueillir pour la plupart d'entre eux une population qui présente des signes de fragilité. Cependant, les rythmes d'évolutions socio-économiques des quartiers sont comparables, voire inférieurs, à l'agglomération.**

**Il n'en reste pas moins que des différences apparaissent entre les quartiers. L'impact positif des opérations de rénovation urbaine est maintenant bien visible dans l'évolution des Zus Brossolette et Chêne-Hêtre. La mutation de la Zus de la Porte du Miroir apparaît dans l'analyse statistique. A contrario, la métamorphose du quartier Wagner n'apparaît pas dans les indicateurs. Ce quartier ne compte pas assez de logements pour influencer l'évolution statistique de la Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert.**

## Un projet stratégique de territoire

### **2010, naissance de Mulhouse Alsace Agglomération**

2010, l'agglomération aborde une nouvelle phase de son histoire avec la constitution de Mulhouse-Alsace-Agglomération – (M2A) qui regroupe la quasi-totalité des communes de la Région Mulhousienne (32 communes) et forme un bassin de vie cohérent au sein duquel se développe de fortes interdépendances urbaines, économiques et sociales. 20<sup>ème</sup> agglomération de France par sa population, cette échelle permet désormais de gérer de manière cohérente et articulée l'ensemble des politiques publiques qui concourent au développement du territoire : économie, emploi, transport, environnement, services aux habitants, cohésion sociale, logement, habitat...

### **Un territoire déséquilibré**

En raison de son héritage industriel et ouvrier et des mutations économiques et sociales passées ou présentes, l'agglomération comprend un certain nombre de sites connaissant des difficultés importantes. Depuis 2007, une quinzaine de territoires (dans 6 communes) bénéficie du contrat urbain de cohésion sociale (CUCS) qui a pris le relais du Contrat de Ville arrivé à échéance fin 2006.

La région mulhousienne apparaît comme un territoire déséquilibré : ce sont Mulhouse et, dans une moindre mesure, les quartiers prioritaires hors Mulhouse qui concentrent les difficultés urbaines et sociales.

### **L'objectif : construire un bassin de vie solidaire et durable**

Les démarches territoriales de projet, autant dans le domaine de la politique de la ville (Contrat urbain de cohésion sociale, Programme de Renouvellement Urbain) que dans les autres secteurs (SCOT, Projet d'Agglomération, Maison de l'emploi, Programme Local de l'Habitat, Plan Climat territorial,...) définissent, chacune dans leurs domaines de compétence, un projet territorial et énoncent des stratégies pour la conduite de l'action publique.

L'ambition de toutes ces politiques publiques est de construire et d'organiser un bassin de vie solidaire, dynamique, attractif, dans le respect des trois dimensions du développement durable (économique, sociale et environnementale), avec deux défis majeurs : d'une part renforcer l'attractivité économique et résidentielle de la ville-centre (qui prend son sens à l'échelle de l'ensemble de l'agglomération et au-delà, de toute la Région Mulhousienne), d'autre part soutenir la cohésion sociale et territoriale à l'échelle des quartiers, de la ville et de l'agglomération.

Le CUCS a pour objet d'intervenir dans des territoires en difficulté, reconnus par l'Etat comme des « quartiers prioritaires » devant recevoir des financements supplémentaires pour mener à bien des actions de développement social et de réduction des inégalités.

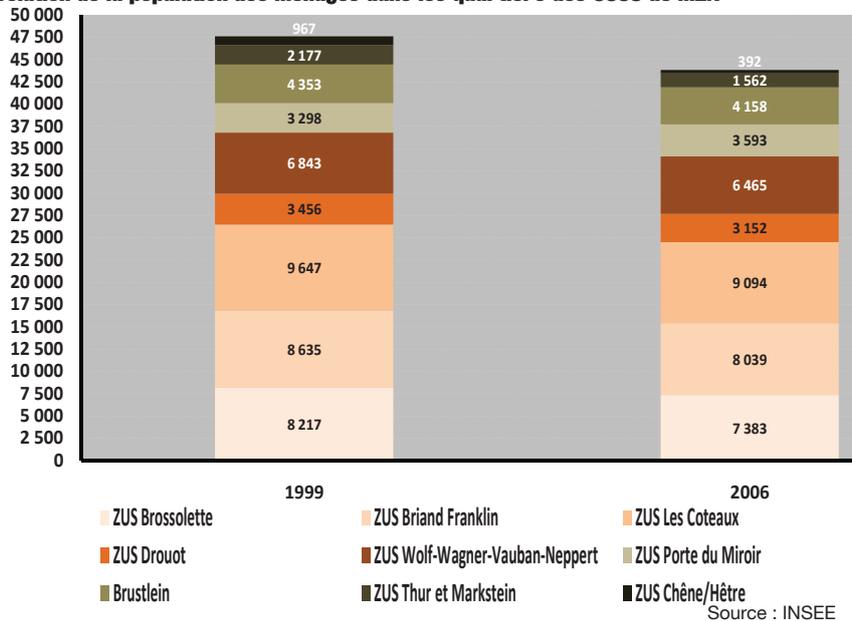
Au moment de la signature du Contrat urbain de cohésion sociale et du montage de l'observatoire des quartiers en 2007, la contractualisation concernait la CAMSA avec 5 communes présentant des quartiers prioritaires. La naissance de m2A amène à associer le territoire d'Illzach qui bénéficie également d'un CUCS.

Pour suivre l'évolution des territoires inscrits en CUCS, m2A a demandé à l'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne d'élaborer puis de tenir à jour un observatoire des quartiers en CUCS.

# EVOLUTION DU PEUPEMENT

## UNE BAISSSE DU NOMBRE D'HABITANTS

Evolution de la population des ménages dans les quartiers des CUCS de m2A



### Moins d'habitants dans les Zus de m2A, une caractéristique qui se retrouve à l'échelle nationale

A l'instar des quartiers sensibles en France, la majorité des quartiers prioritaires des CUCS de m2A a perdu des habitants entre 1999 et 2006. Les rythmes de baisse sont cependant très disparates d'un territoire à l'autre.

Ainsi, Brossolette, touchée par une opération de démolition, a perdu sur la période 10% de sa population.

Evolution de la part des ménages de 6 personnes et plus dans les quartiers des CUCS de m2A

	1999	2006
Zus Brossolette	13%	8%
Zus Briand Franklin	8%	8%
Zus Les Coteaux	8%	9%
Zus Drouot	7%	6%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	5%	5%
ZUS Chêne/Hêtre	37%	15%
ZUS Porte du Miroir	3%	3%
Brustlein	5%	5%
ZUS Thur et Markstein	39%	20%
Illzach	5%	3%
Mulhouse	4%	4%
Alsace	3%	2%
France métropolitaine	2%	2%

Source : INSEE

### Les quartiers anciens de Mulhouse connaissent une augmentation de la part des ménages de 6 personnes et plus

Seuls les quartiers anciens de Mulhouse (Zus Briand-Franklin et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert) ont vu leur part des ménages de 6 personnes et plus augmenter depuis 1999, alors que le nombre de résidences principales est en baisse dans ces quartiers.

Evolution de la part des logements sociaux parmi les résidences principales des quartiers des CUCS de m2A

	1999	2006
ZUS Brossolette	53%	60%
ZUS Briand Franklin	8%	10%
ZUS Les Coteaux	67%	70%
ZUS Drouot	86%	84%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	36%	38%
ZUS Chêne/Hêtre	70%	68%
ZUS Porte du Miroir	12%	14%
Brustlein	54%	54%
ZUS Thur et Markstein	96%	91%
Illzach	13%	14%
Mulhouse	22%	21%
Alsace	13%	12%
France métropolitaine	16%	15%

Source : INSEE

### Les effets des politiques de l'habitat

Le leitmotiv du renouvellement urbain à Mulhouse, "augmenter la qualité de l'habitat dans les quartiers anciens et rééquilibrer l'offre en logements conventionnés des grands quartiers d'habitat social vers ces quartiers", n'a pas encore totalement porté ses fruits.

Dans les quartiers en CUCS hors Mulhouse, la part de logements sociaux baisse en raison des démolitions intervenues dans les années 1990.

## EVOLUTION DU PEUPEMENT

## LES POPULATIONS ETRANGERES

## LES PRIMO-ARRIVANTS EN 2008

Les quartiers prioritaires des CUCS de M2A accueillent une forte proportion d'étrangers.

Cette part est en augmentation dans la majorité des quartiers : seules les Zus Porte du Miroir et la Thur et Markstein connaissent une baisse de la part d'étrangers dans leur population.

Dans un contexte de baisse de la population dans les Zus, l'augmentation de la part des étrangers peut être interprétée comme un signe de la spécialisation des quartiers prioritaires de m2A.

Evolution de la part des étrangers dans la population totale des quartiers des CUCS de M2A

	% étrangers RGP 1999	% étrangers RP 2006
Zus Brossolette	24%	27%
Zus Briand-Franklin	28%	29%
Zus Coteaux	18%	24%
Zus Drouot	20%	20%
Zus Wolf-Wagner Vauban-Neppert	22%	27%
Zus Chêne-Hêtre	39%	nd
Zus Porte du Miroir	18%	16%
Brustlein	15%	18%
Zus Thur et Markstein	45%	36%
Illzach	10%	9%
Mulhouse	15%	18%
M2A	10%	11%
Alsace	7%	8%
France	6%	6%

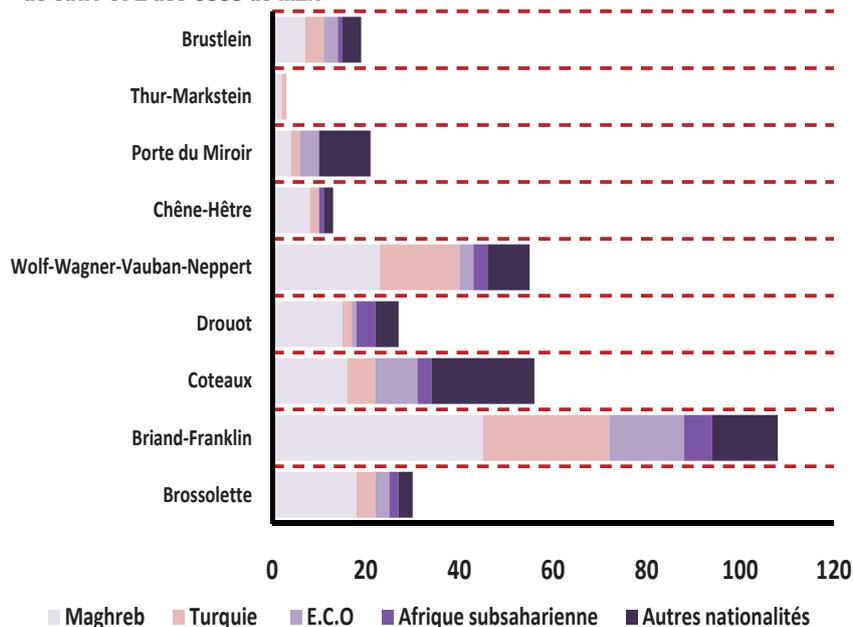
Source : INSEE

En 2008, les quartiers de catégorie 1 et 2 des CUCS de m2A ont accueilli environ 30% des primo-arrivants<sup>1</sup> du Haut-Rhin.

Parmi ces territoires, la Zus Briand-Franklin abrite une grande partie de ce public, confirmant ainsi son statut de "porte d'entrée".

Environ un tiers des primo-arrivants dans les quartiers de cat.1 et 2 ont une faible maîtrise du français.

Origine géographique de l'ensemble des primo-arrivants en 2008 dans les quartiers de cat.1 et 2 des CUCS de m2A



Source : Fichiers CAI/OFI traités par l'ORIV Alsace

<sup>1</sup> voir les définitions en annexes

# EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE

## DES QUARTIERS PAUVRES DANS UNE VILLE QUI SE PRECARISE

Evolution de la part des bénéficiaires d'une allocation CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales dans les quartiers des CUCS de m2A

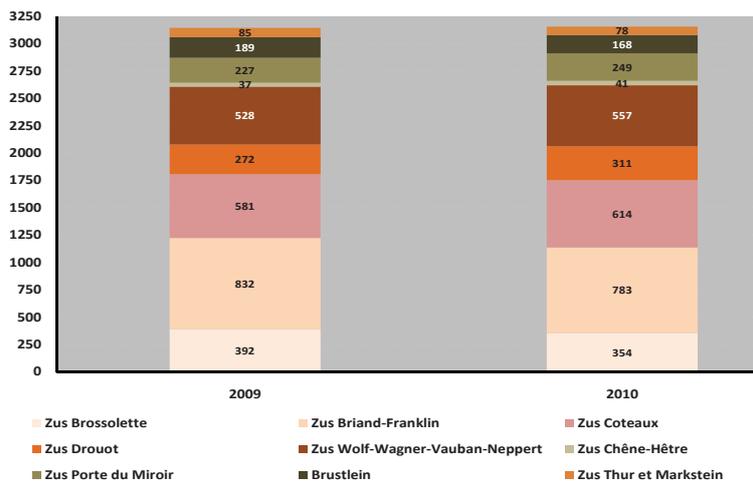
	2008	2009	2010
ZUS Briand-Franklin	30%	30%	30%
ZUS Brossolette	18%	22%	20%
ZUS Drouot	24%	24%	26%
ZUS les Coteaux	22%	23%	23%
ZUS Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	23%	25%	24%
Brustlein	16%	17%	16%
ZUS Chêne-Hêtre	15%	13%	17%
ZUS Porte du Miroir	21%	24%	26%
ZUS la Thur et Markstein	22%	27%	26%
Illzach	10%	11%	12%
Mulhouse	19%	21%	21%
France métropolitaine	15%	12%	13%

Source : INSEE-CAF

Tous les quartiers prioritaires des CUCS de m2A accueillent une part plus importante d'allocataires CAF dont le revenu dépend à 100% des prestations sociales que leurs communes de référence.

Certains quartiers se distinguent par un taux très supérieur à la moyenne nationale. C'est le cas de la Zus Briand-Franklin, qui affiche un taux de 30%, soit 2,5 fois la moyenne nationale en 2010.

Evolution du nombre de bénéficiaires du RSA-socle dans les quartiers des CUCS de m2A



Entre 2009 et 2010, le nombre de bénéficiaires du RSA-socle est resté stable dans les quartiers prioritaires de m2A.

Cependant, localement, des différences apparaissent : Les Zus Coteaux, Drouot, Porte du Miroir et Wolf-Wagner-Vauban-Neppert connaissent une augmentation des bénéficiaires du RSA-socle tandis que les Zus Briand-Franklin, Brossolette et le quartier Brustlein se caractérisent par une baisse de ces derniers. Pour ces deux derniers, les opérations de démolition expliquent sans doute cette caractéristique.

Evolution comparée du revenu fiscal médian annuel par unité de consommation

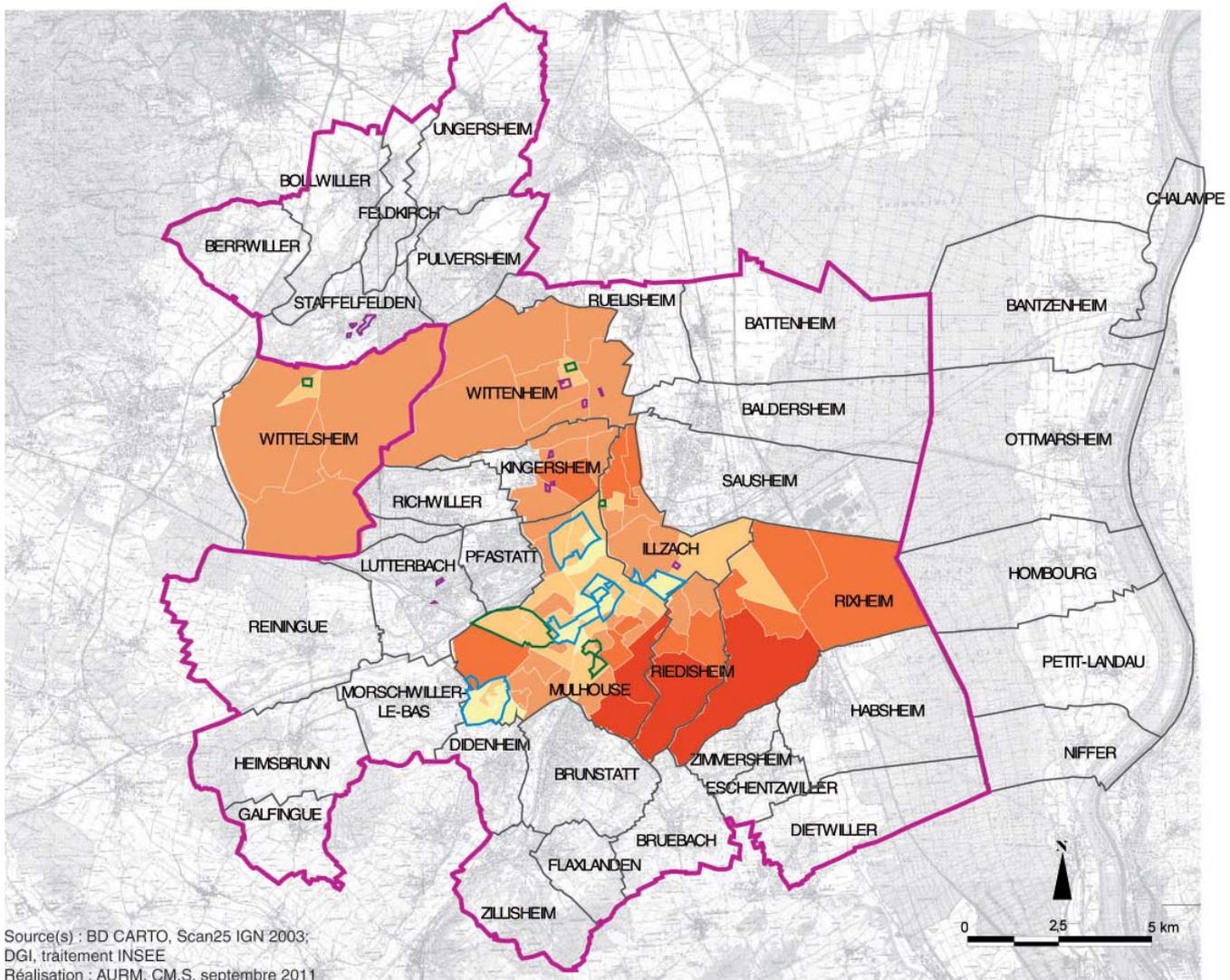
	2007	2008
Zus Brossolette	10 018 €	10 513 €
Zus Briand-Franklin	8 787 €	8 955 €
Zus Coteaux	8 673 €	8 804 €
Zus Drouot	8 410 €	8 713 €
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	8 871 €	9 070 €
Zus Chêne-Hêtre	9 480 €	10 078 €
Zus Porte du Miroir	12 140 €	12 782 €
Brustlein -IRIS 1801-	11 804 €	11 770 €
Brustlein -IRIS 1802-	12 170 €	12 710 €
Zus Thur et Markstein	7 855 €	9 070 €
Illzach	16 652 €	17 163 €
Mulhouse	13 082 €	13 291 €
Alsace	18 835 €	19 469 €
France métropolitaine	17 497 €	18 129 €

Source : INSEE/DGI

Les revenus fiscaux augmentent légèrement dans les quartiers prioritaires.

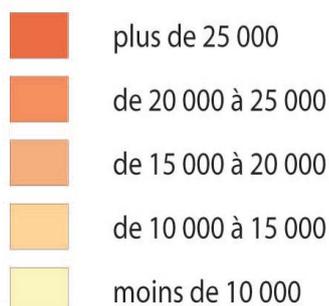
Cette hausse est conforme à celle de Mulhouse. L'écart entre les quartiers et la ville-centre se réduit, ce qui n'est pas dû à une amélioration de la situation des Zus mais plutôt à une croissance très faible des revenus de la Ville de Mulhouse, très inférieure aux rythmes alsacien et national.

## DES REVENUS FISCAUX MEDIANS PLUS ÉLEVÉS DANS LE SUD DE L'AGGLOMÉRATION MULHOUSIENNE

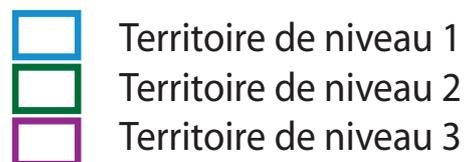


Revenus fiscaux médians par  
unité de consommation en 2008  
à l'RIIS  
(en euros)

 Mulhouse Alsace  
Agglomération



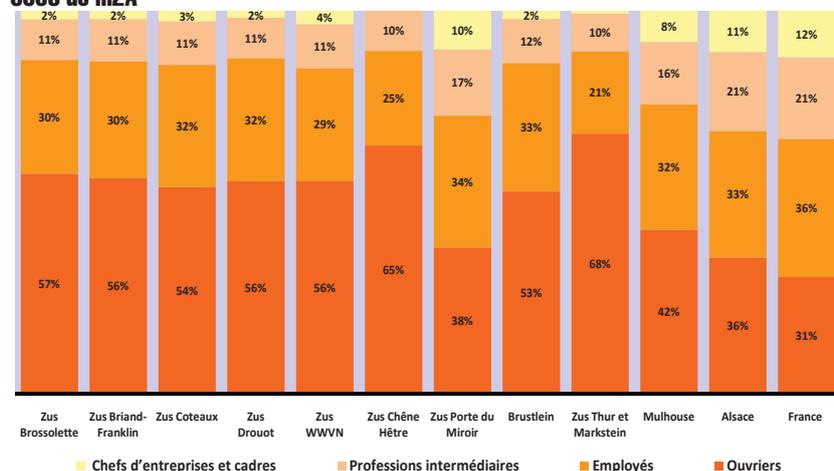
Périmètre CUCS :



## LA POPULATION ACTIVE

### FORTE PRESENCE D'OUVRIERS ET HAUSSE DU CHOMAGE

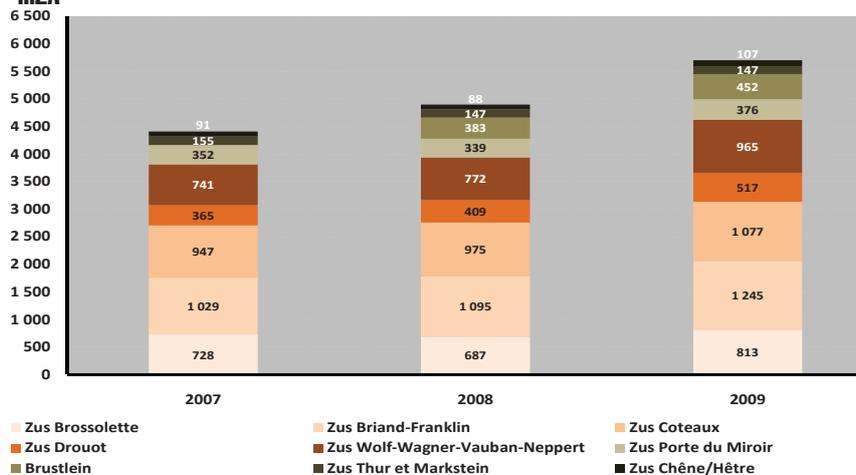
Comparaison structurelle de la population salariée en 2008 dans les quartiers des CUCS de m2A



### Une population active majoritairement composée d'ouvriers

A l'exception notable de la Zus de la Porte du Miroir à Mulhouse, les quartiers prioritaires des CUCS de m2A accueillent une population active en majorité ouvrière. A l'inverse, la part des CSP supérieures est très faible dans tous les quartiers.

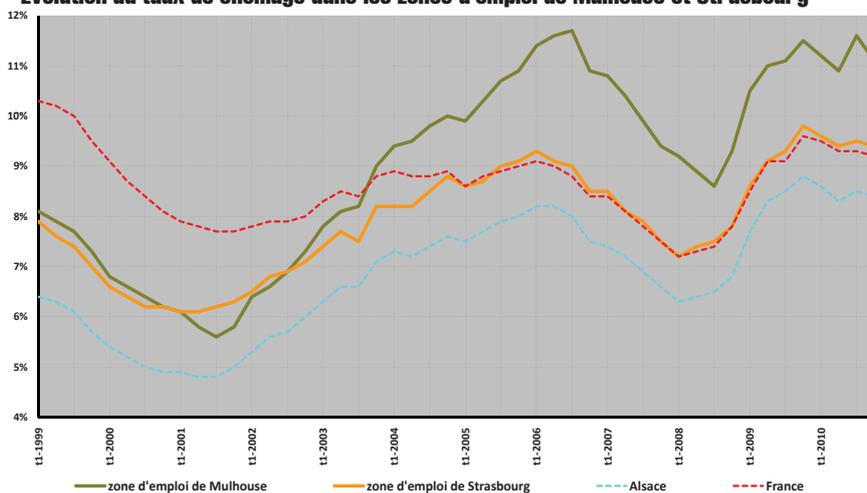
Evolution du nombre de chômeurs de cat. A, B et C dans les quartiers des CUCS de m2A



### Le nombre de chômeurs augmente de nouveau dans les quartiers prioritaires

Entre 2007 et 2009, les quartiers prioritaires ont été frappés par une nette augmentation des demandeurs d'emploi. En outre, ces derniers, peu formés et peu qualifiés, restent plus longtemps sans emploi. Les rythmes de hausse restent cependant comparables à ceux de Mulhouse.

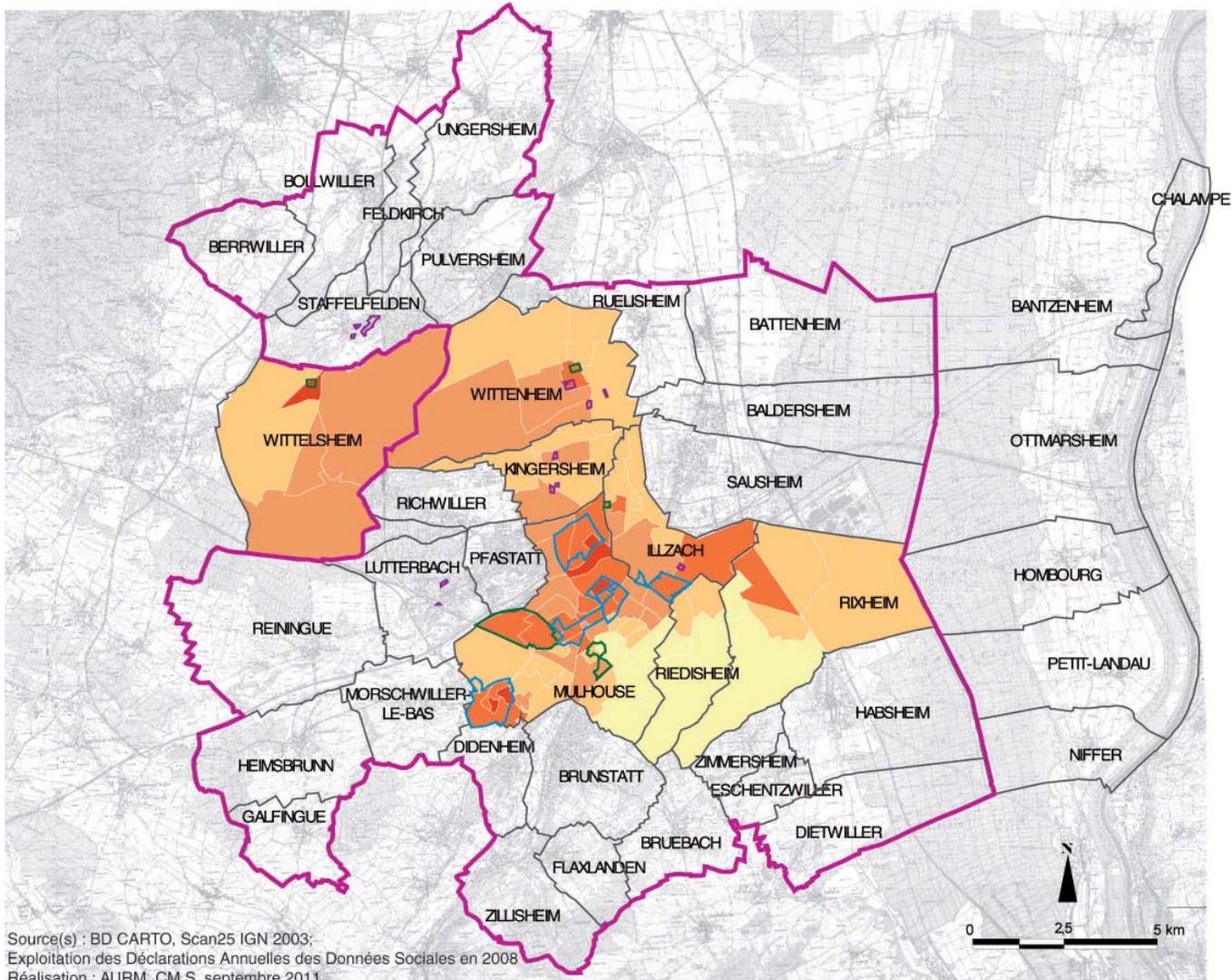
Evolution du taux de chômage dans les zones d'emploi de Mulhouse et Strasbourg



### La situation sur le front de l'emploi s'est améliorée entre 2004 et 2008.

Cependant, dans un contexte économique difficile, le taux de chômage dans la zone d'emploi de Mulhouse a fortement augmenté depuis le 2ème trimestre 2008.

## LES SALARIÉS OUVRIERS SONT PLUS PRÉSENTS A MULHOUSE, ILLZACH ET DANS LE BASSIN POTASSIQUE

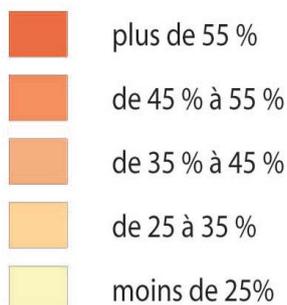


Source(s) : BD CARTO, Scan25 IGN 2003;  
Exploitation des Déclarations Annuelles des Données Sociales en 2008  
Réalisation : AURM, CM.S, septembre 2011

### Part des salariés ouvriers en 2008

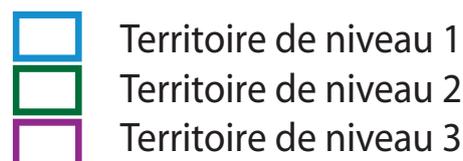
à l'IRS

(en %)

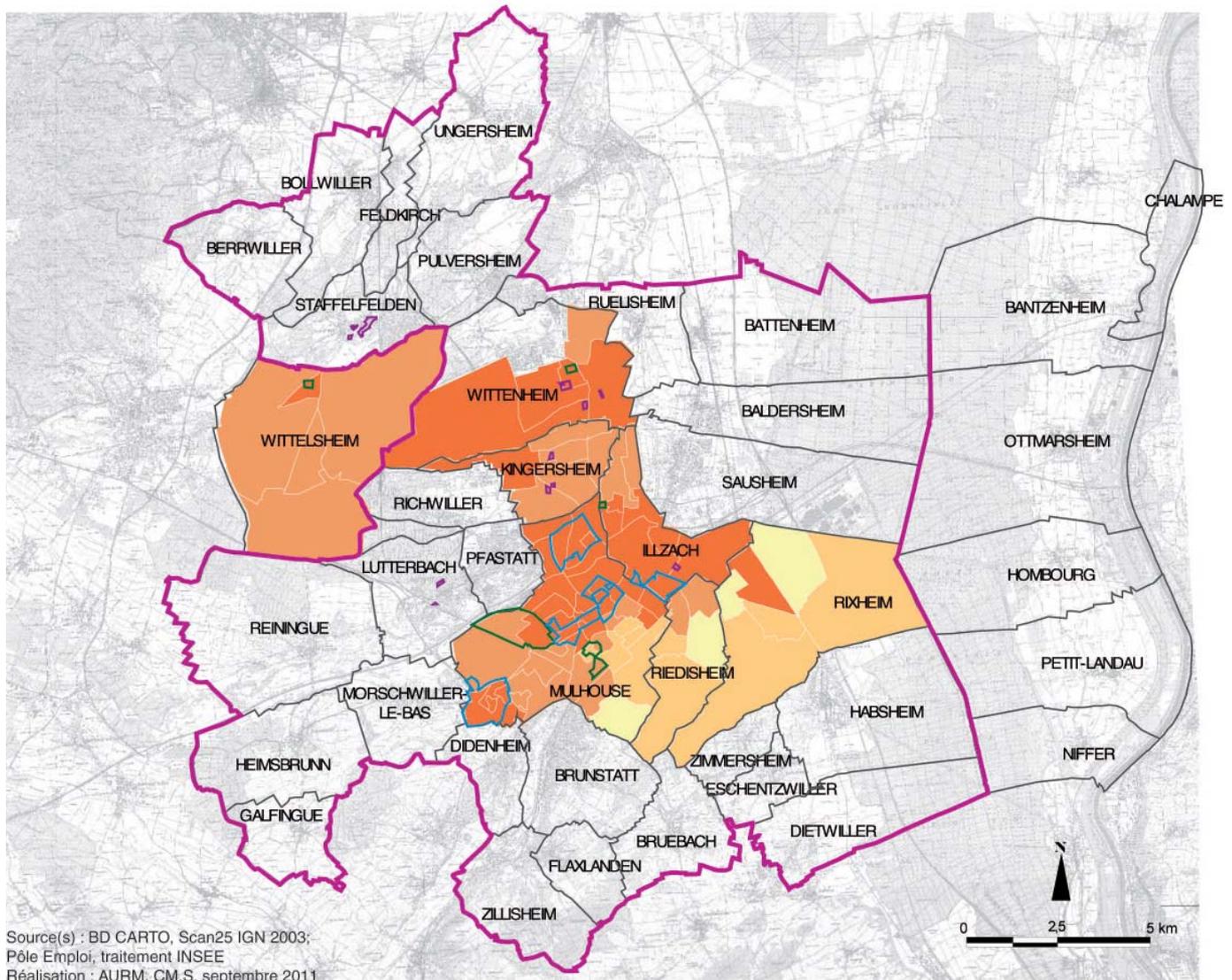


Mulhouse Alsace  
Agglomération

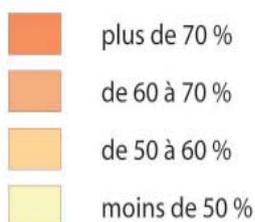
Périmètre CUCS :



## LES DEMANDEURS D'EMPLOI PEU FORMÉS (NIVEAU INFÉRIEUR AU BAC) SE CONCENTRENT DANS LES QUARTIERS PRIORITAIRES DES CUCS DE M2A

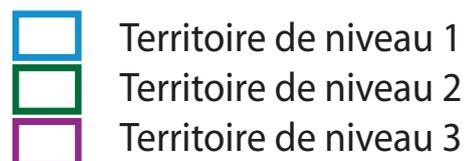


Part des demandeurs d'emploi dont le niveau de formation est inférieur au Bac en 2009, à l'IRIS (en %)

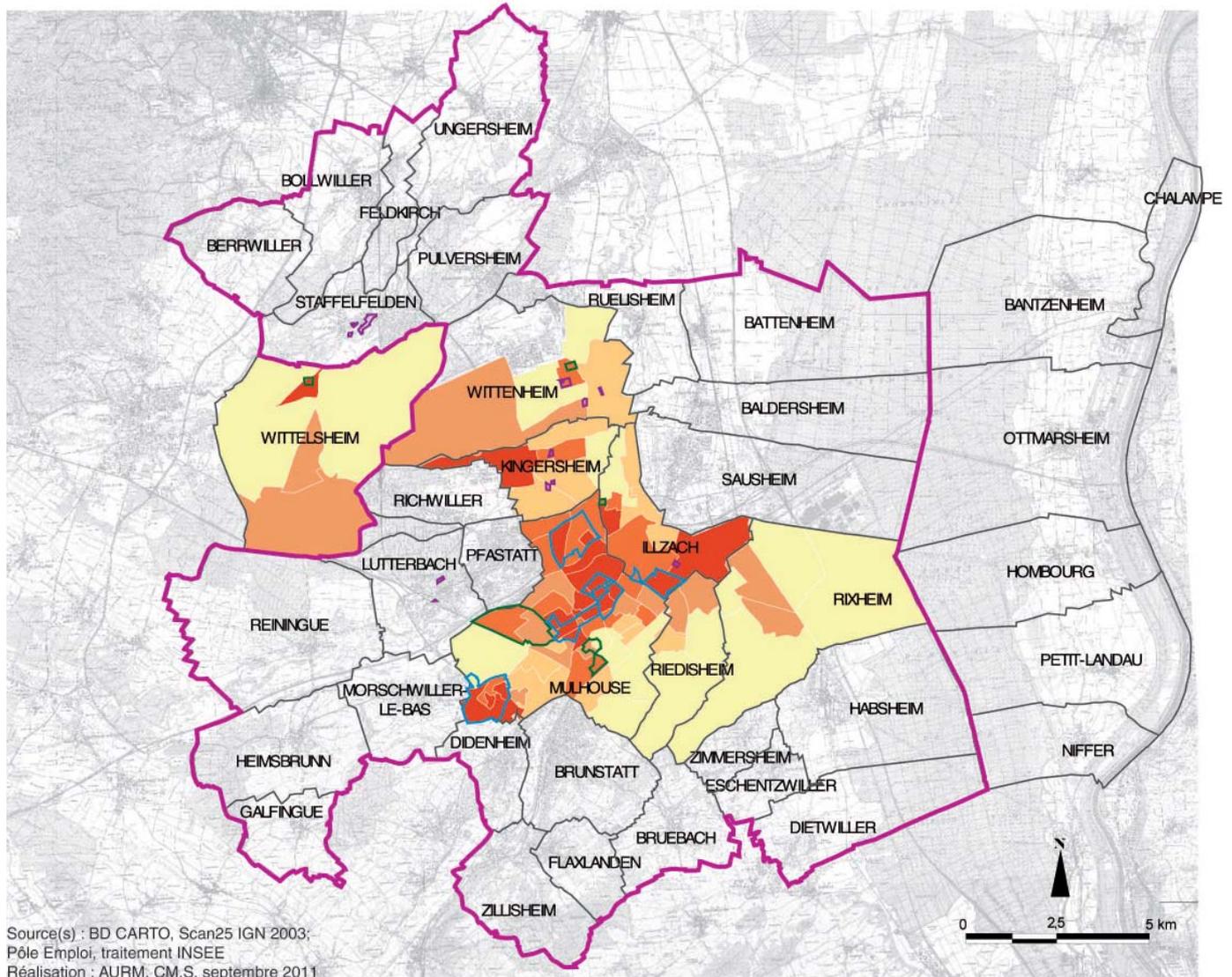


Mulhouse Alsace Agglomération

Périmètre CUCS :

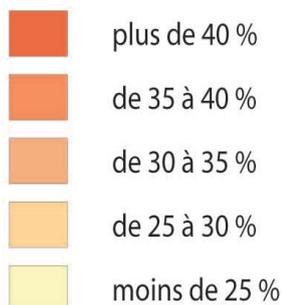


## LES QUARTIERS PRIORITAIRES CONCENTRENT AUSSI LES DEMANDEURS D'EMPLOI " OUVRIERS "



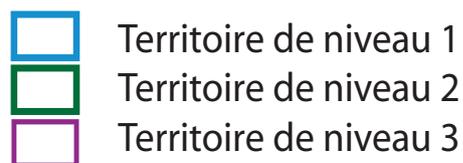
Part des demandeurs d'emploi dont le niveau de qualification correspond à la CSP "ouvrier", en 2009 à l'IRIS

(en %)



Mulhouse Alsace Agglomération

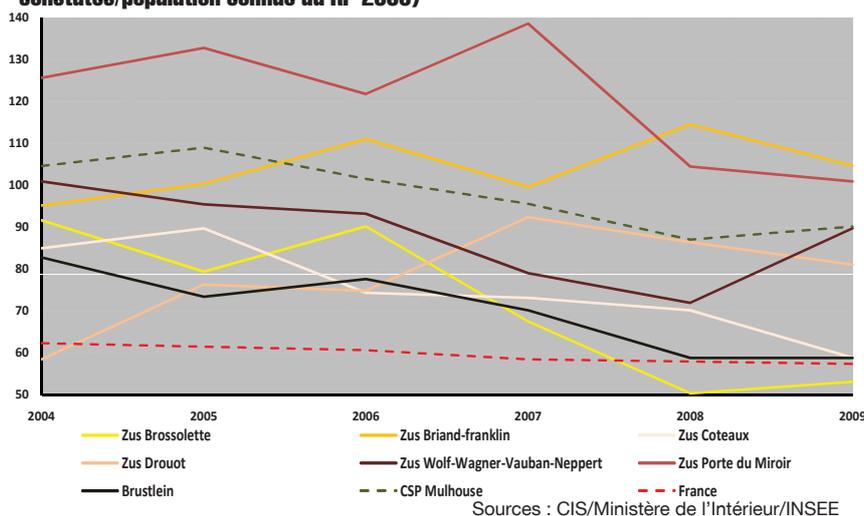
Périmètre CUCS :



## EVOLUTION DE LA DELINQUANCE

### UNE BAISSSE ENCOURAGEANTE... SAUF A BRIAND-FRANKLIN

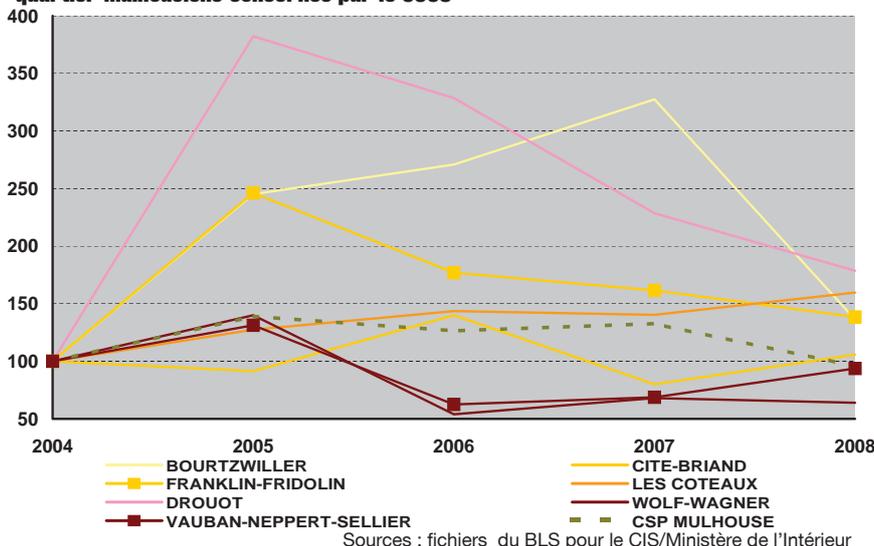
Evolution comparée du taux de délinquance pour 1000 habitants (faits de délinquance constatés/population connue au RP 2006)



A des degrés divers, la délinquance générale baisse à Mulhouse dans l'ensemble des quartiers prioritaires.

Même s'il n'est pas possible de parler d'un lien de cause à effet, il semble bien que l'évolution de la délinquance dans les quartiers prioritaires soit très influencée par les opérations de dédensification et de rénovation urbaine. Dans la Zus Brossolette par exemple, la baisse de la délinquance générale peut être directement imputée à la démolition de la cité des 420.

Evolution comparée (base 100 : 2004) des violences urbaines dans les Conseils de quartier mulhousiens concernés par le CUCS



Après une augmentation entre 2004 et 2007, les faits de violences urbaines sont en baisse dans la Circonscription de Sécurité Publique de Mulhouse (Mulhouse, Pfastatt, Riedisheim, Brunstatt).

Cependant, cette baisse ne concerne pas le quartier des Coteaux. Il se distingue par une hausse légère mais régulière des faits de violences urbaines.

## EDUCATION ET REUSSITE SCOLAIRE

### UNE SITUATION TOUJOURS PRÉOCCUPANTE

Depuis 2005, les effectifs sont en baisse dans la majorité des collèges publics de Mulhouse et de m2A.

Cette baisse a profité aux collèges privés du territoire, qui ont eux connu une hausse de 3% de leur effectif.

L'évolution récente montre une augmentation des effectifs, à Mulhouse comme en France.

Evolution comparée des effectifs dans les collèges publics des CUCS de m2A

	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011	Taux d'évolution
mulhouse 1	596	545	539	498	496	502	-15,8%
mulhouse 2	436	414	420	444	430	480	10,1%
mulhouse 3	550	535	517	475	475	465	-15,5%
mulhouse 4	743	675	616	594	576	566	-23,8%
mulhouse 5	606	570	541	504	461	476	-21,5%
mulhouse 6	672	665	666	640	630	640	-4,8%
mulhouse 7	398	408	407	414	426	409	2,8%
Mulhouse	4 001	3 812	3 706	3 569	3 494	3 538	-11,6%
m2A 1	453	459	471	489	481	476	5,1%
m2A 2	581	564	526	545	572	579	-0,3%
m2A 3	557	520	549	563	564	512	-8,1%
m2A 4	523	496	481	494	482	478	-8,6%
France	3 139 003	3 100 584	3 084 001	3 189 763	3 107 220	3 126 400	-0,4%

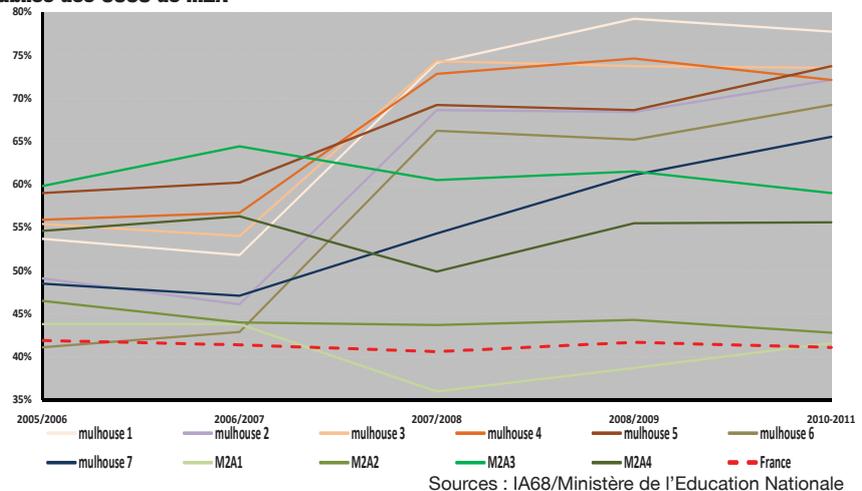
Sources : IA68/Ministère de l'Éducation Nationale

### La spécialisation sociale des collèges publics de Mulhouse

L'assouplissement de la carte scolaire a eu comme conséquence directe un effet de concentration des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées<sup>1</sup> dans les collèges publics de Mulhouse.

Ce phénomène n'a pas frappé tous les établissements de la même manière. A contrario, les collèges de m2A (hors Mulhouse) ont connu une stagnation, voire une légère baisse, des élèves issus des catégories socio-professionnelles défavorisées.

Evolution comparée de la part des élèves issus de CSP défavorisées dans les collèges publics des CUCS de m2A



Sources : IA68/Ministère de l'Éducation Nationale

### La majorité des collèges publics de Mulhouse affiche un taux de redoublants en 6<sup>ème</sup> supérieur à la moyenne nationale.

A l'opposé, trois des quatre collèges publics de m2A ont un taux de redoublants inférieur à la moyenne nationale.

Evolution comparée du taux de redoublants en 6<sup>ème</sup> dans les collèges publics des CUCS de m2A

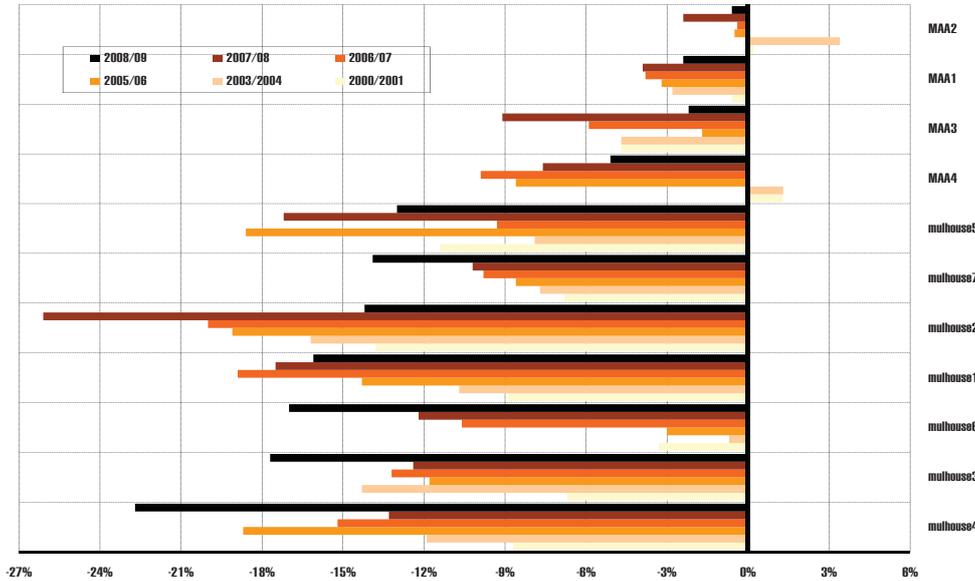
	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2010-2011
mulhouse 1	2%	6%	4%	12%	7%
mulhouse 2	16%	13%	5%	5%	1%
mulhouse 3	5%	6%	9%	7%	8%
mulhouse 4	10%	4%	4%	6%	7%
mulhouse 5	7%	6%	4%	9%	4%
mulhouse 6	7%	4%	6%	6%	3%
mulhouse 7	5%	5%	2%	2%	5%
m2A 1	8%	5%	5%	5%	2%
m2A 2	11%	6%	7%	3%	9%
m2A 3	2%	0%	0%	0%	1%
m2A 4	10%	13%	6%	6%	1%
France	7%	8%	6%	6%	4%

Sources : IA68/Ministère de l'Éducation Nationale

#### Avertissement :

Les données analysées ici nous sont fournies par l'Inspection Académique du Haut-Rhin. Elles sont exprimées par établissement et non par Zus.

## Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en français en 6<sup>ème</sup>

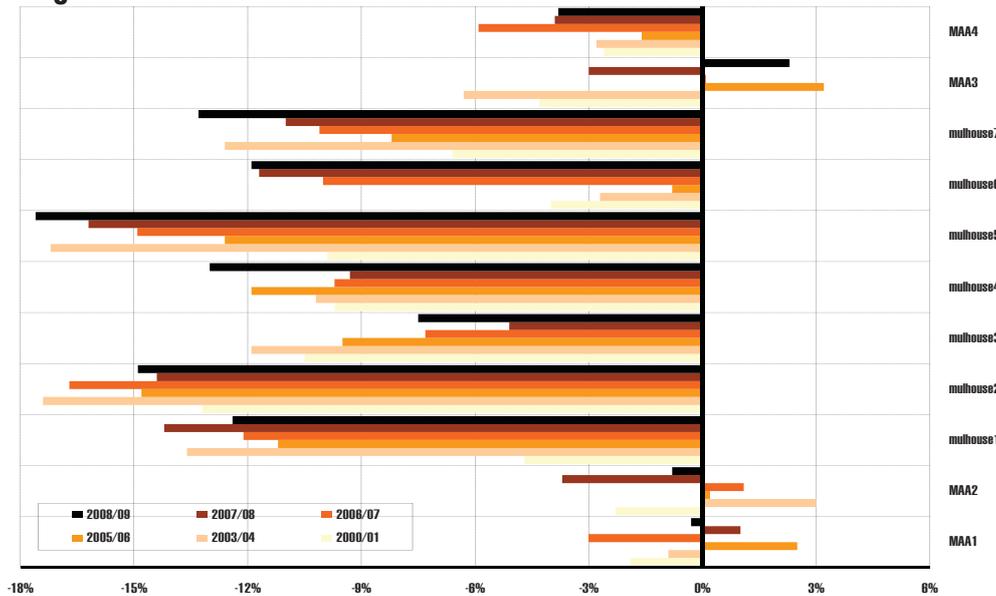


Sources : IA68/Ministère de l'Education Nationale

La grande majorité des collèges publics de m2A accueillant des élèves des quartiers prioritaires se distingue par des résultats aux évaluations français/maths en 6<sup>ème</sup> inférieurs aux moyennes nationales.

On voit même l'écart à la moyenne nationale se creuser pour certains collèges.

## Evolution comparée de l'écart à la moyenne nationale des évaluations en maths en 6<sup>ème</sup>



Sources : IA68/Ministère de l'Education Nationale

### Evaluations en maths : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09
Mulhouse	54%	53%	53%	52%
Haut-Rhin	64%	64%	64%	65%
Alsace	nr	65%	65%	nr
France	63%	64%	64%	64%

Sources : IA68 / ONZUS

### Evaluations en français : pourcentage d'élèves ayant la moyenne

	2005/2006	2006/2007	2007/2008	2008/2009
Mulhouse	45%	43%	42%	41%
Haut-Rhin	55%	54%	54%	55%
Alsace	nr	55%	55%	nr
France	58%	57%	58%	57%

Sources : IA68 / ONZUS

# SANTE ET ACCES AUX SOINS

## UNE SURREPRESENTATION DES BENEFICIAIRES DE LA CMU-COMPLEMENTAIRE

En 2010, Mulhouse et Illzach accueillent plus de 44% des bénéficiaires haut-rhinois de la CMU-Complémentaire.

Par rapport à leurs communes de référence, les quartiers prioritaires de catégorie 1 et 2 des CUCS de m2A se distinguent par une surreprésentation de la part des bénéficiaires de la CMU-Complémentaire parmi l'ensemble des assurés sociaux.

Cette part est d'ailleurs en augmentation dans la majorité des quartiers des CUCS de m2A.

Evolution comparée de la part de bénéficiaires de la CMU-C parmi la population couverte par la CNAM dans les quartiers des CUCS de m2A

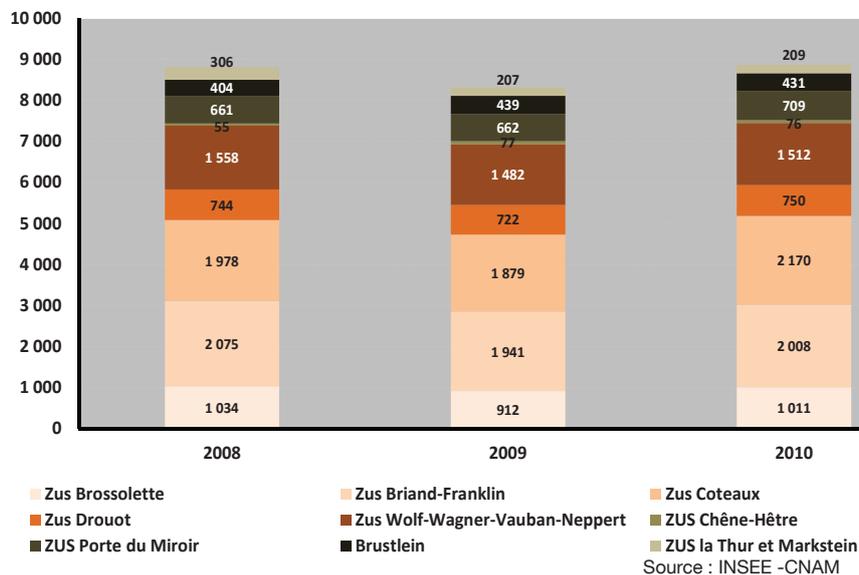
	2008	2009	2010
Zus Brossolette	16,3%	14,8%	16,7%
Zus Briand-Franklin	24%	22,1%	22,9%
Zus Coteaux	23,7%	22,3%	25,8%
Zus Drouot	24,2%	23,1%	23,9%
Zus Wolf-Wagner-Vauban-Neppert	24,4%	22,5%	22,4%
ZUS Chêne-Hêtre	8,6%	11,3%	11,2%
ZUS Porte du Miroir	21,3%	21%	22%
Brustlein	10,5%	11,3%	11,5%
ZUS la Thur et	21,9%	15,9%	17,5%
Illzach	4,8%	4%	4,5%
Mulhouse	15,2%	14,2%	15%
Haut-Rhin	4,3%	nr	nr
France	6,6%	nr	nr

Source : INSEE -CNAM

Le nombre de bénéficiaires de la CMU-Complémentaire dans les quartiers des CUCS de m2A augmente depuis 2009.

C'est un effet de la crise économique et de la croissance du chômage comparable à l'augmentation du nombre de bénéficiaires du RSA-socle<sup>1</sup>.

Evolution de la population CNAM couverte par la CMU-C dans les quartiers des CUCS de m2A

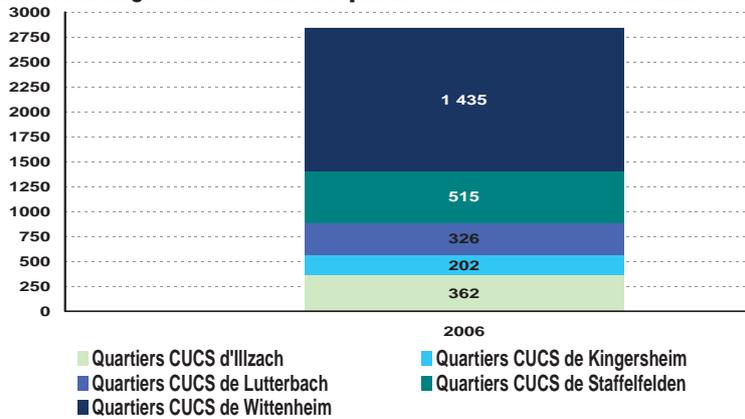


<sup>1</sup> " La CMU complémentaire est accordée pour un an sous conditions de ressources : l'ensemble des ressources du foyer des 12 mois précédant la demande est pris en compte et ne doit pas dépasser un plafond." [www.cmu.fr](http://www.cmu.fr)



## QUARTIERS DE CATEGORIE 3

Population des ménages en 2006 dans les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A



Source : INSEE

L'INSEE a mis en ligne des données issues du Recensement de 2006 pour les quartiers " Politique de la Ville ". Compte tenu de la petite taille de ces zones, les statistiques ne sont pas régulièrement mises à jour et ne concernent qu'une partie des indicateurs mobilisables pour les quartiers de catégorie 1 et 2.

Part des ménages de 6 personnes et plus dans les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A en 2006

Quartiers CUCS d'Illzach	15,2%
Illzach	3,0%
Quartiers CUCS de Kingersheim	17,3%
Kingersheim	3,1%
Quartiers CUCS de Lutterbach	4,8%
Lutterbach	1,4%
Quartiers CUCS de Staffelfelden	12,0%
Staffelfelden	2,9%
Bourg/Roseraie	6,6%
Forêt	5,8%
Wittenheim	3,3%
Haut-Rhin	2,0%
Alsace	1,9%
France métropolitaine	1,8%

Source : INSEE

A l'image des quartiers de cat. 1 et 2, les quartiers de cat.3 se distinguent de leur commune de rattachement par une surreprésentation des ménages de 6 personnes et plus.

Part des ouvriers et employés dans la population salariée 2006 des quartiers de cat.3 des CUCS de m2A

Quartiers CUCS d'Illzach	93,7%
Illzach	73%
Quartiers CUCS de Kingersheim	92,8%
Kingersheim	66,6%
Quartiers CUCS de Lutterbach	96,8%
Lutterbach	61,9%
Quartiers CUCS de Staffelfelden	83,9%
Staffelfelden	71,6%
Wittenheim/ Bourg et Roseraie	95,6%
Wittenheim/ Forêt	87,1%
Wittenheim	72,7%
Alsace	68,6%
France	66,6%

Source : INSEE

Les quartiers de cat.3 des CUCS de m2A se caractérisent par une très forte présence d'ouvriers et d'employés parmi leur population salariée. Cela les distingue d'ailleurs nettement de leurs communes de rattachement.

## ANNEXES

## Définitions

### Les trois catégories de quartiers des CUCS de m2A :

**Catégorie 1** : les quartiers les plus en difficultés, qui doivent bénéficier du maximum d'efforts des politiques publiques.

**Catégorie 2** : les quartiers où les difficultés sont un peu moins importantes mais pour lesquels la mobilisation de crédits spécifiques et de droit commun reste essentielle.

**Catégorie 3** : le Contrat Urbain de Cohésion Sociale doit assurer la transition entre le Contrat de Ville et la sortie des dispositifs contractuels de la Politique de la Ville.

### Définition INSEE d'un ménage :

On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi «réintégrés» dans la population des ménages).

### Définition INSEE des logements du secteur social :

Les logements du secteur social sont :

- les logements appartenant à des organismes HLM (Habitation à loyer modéré) ou à d'autres bailleurs de logements sociaux (par exemple, logements détenus par les sociétés immobilières d'économie mixte - SEM) et qui sont soumis à la législation HLM pour la fixation de leur loyer ;
- les logements n'appartenant pas à des organismes HLM mais pratiquant un loyer HLM

Remarque : les logements-foyers, les résidences pour personnes âgées ou handicapées ne font pas partie des logements du secteur social.

### Les étrangers

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française, soit qu'elle possède une autre nationalité (à titre exclusif), soit qu'elle n'en ait aucune (c'est le cas des personnes apatrides). Les personnes de nationalité française possédant une autre nationalité (ou plusieurs) sont considérées en France comme françaises. Un étranger n'est pas forcément immigré, il peut être né en France (les mineurs notamment). A la différence de celle d'immigré, la qualité d'étranger ne perdure pas toujours tout au long de la vie : on peut, sous réserve que la législation en vigueur le permette, devenir français par acquisition.

### Les primo-arrivants

On appelle primo-arrivant les étrangers vivant en France depuis moins de 5 ans. Cette catégorie concerne notamment les rejoignant familiaux, les membres étrangers de familles de français, les réfugiés et membres de familles de réfugiés, les personnes entrant dans le cadre de « liens personnels et familiaux » et les travailleurs permanents arrivés récemment en France et amenés à s'installer durablement.

### Le contrat d'accueil et d'intégration

Le « Contrat d'Accueil et d'Intégration » représente un engagement réciproque entre l'Etat d'une part, et le migrant, d'autre part. Obligatoire depuis le 1er janvier 2007, il est gratuit pour le bénéficiaire et conclu pour une durée d'un an et peut, dans certains cas, être prolongé d'une année supplémentaire.

### Unité de consommation :

Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes. Avec cette pondération, le nombre de personnes est ramené à un nombre d'unités de consommation (UC) à l'aide d'une échelle d'équivalence.

### Le revenu fiscal médian par unité de consommation :

Il partage les personnes en deux groupes: la moitié déclare moins que la valeur du revenu fiscal médian tandis que l'autre moitié déclare plus que cette valeur.

**Les regroupements de catégorie socio-professionnelle utilisées par le Ministère de l'Éducation Nationale**

Les parents ou responsables légaux des élèves sont répartis en 4 postes qui regroupent plusieurs CSP :

- **défavorisée** : ouvriers, retraités ouvriers et employés, chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle.
- moyenne : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- favorisée B : professions intermédiaires (sauf instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- favorisée A : chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, instituteurs.

**Les assurés sociaux**

Cette expression désigne ici les bénéficiaires du régime général de l'assurance maladie. Sont exclus de cette définition les étudiants, les fonctionnaires d'Etat et les régimes spéciaux (agriculteurs, mineurs, professions libérales et commerçants). La population couverte est de l'ordre de 80% de la population des ménages.

source : INSEE

**La Couverture Maladie Universelle (CMU)**

La Couverture maladie universelle (C.M.U.) de base facilite l'accès aux soins et le remboursement des soins, prestations et médicaments à toute personne résidant en France et qui n'est pas déjà couverte par un autre régime obligatoire d'Assurance Maladie. Elle concerne aussi bien les personnes sans ressources que celles disposant de revenus importants.

**La Couverture Maladie Universelle Complémentaire (CMU-C)**

La C.M.U. complémentaire facilite l'accès aux soins des personnes aux faibles ressources et résidant en France de façon stable et régulière. Les soins sont pris en charge à 100 % sans avance de frais, y compris pour la part non remboursée par la Sécurité sociale et le forfait journalier hospitalier. La couverture maladie universelle complémentaire permet à toute personne, résidant régulièrement en France et de façon ininterrompue depuis plus de trois mois, de bénéficier d'une protection complémentaire gratuite et renouvelable.

**Evolution des plafonds annuels de ressources permettant l'accès à la C.M.U-C depuis 2008 :**

Nombre de personnes composant le foyer	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2008	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2009	Montant du plafond mensuel en France métropolitaine au 01/07/2010
1 personne	621 €	626 €	634 €
2 personnes	931 €	940 €	951 €
3 personnes	1 117 €	1 127 €	1 141 €
4 personnes	1 303 €	1 316 €	1 332 €
au-delà de 4 personnes, par personne supplémentaire	+248€	+250€	+253€

Etude éditée et imprimée par :

**L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne**

33 Grand'Rue • 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 45 90 00 • Fax : 03 89 46 21 51

**Rédaction** : Sébastien Dassonville

**Crédit Photos** : AURM, Ville de Mulhouse

Toute reproduction autorisée avec mention précise de  
la source et la référence exacte.